

Communes de Haegen, Gottenhouse et Thal-Marmoutier
SIVU Haegothal

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Projet complexe, difficile à mettre en place, à gérer et coûteux.

La ComCom de SAVERNE qui gère le périscolaire a décidé que la compétence scolaire n'était pas de son ressort. Le SIVU a donc pris en charge la gestion et l'organisation des NAP au niveau de son RPI. Cette situation a entraîné la création d'un poste de coordination équipé d'un téléphone portable, l'emploi d'intervenants qualifiés, la gestion des déplacements des enfants avant et après les activités NAP pour les ramener au périscolaire...

Date de présentation du projet : 12 juin 2015 au Conseil d'Ecole

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : SIVU Haegothal

Nom du correspondant : Jean-Luc SIMON

Fonction : Président du SIVU et Maire de Gottenhouse

Adresse : SIVU Haegothal, 2 rue du Mosselbach, 67440 Thal-Marmoutier

Téléphone : 06 52 97 32 32 Adresse électronique : jeanluc.simon.perso@free.fr

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné : Communes de **Haegen, Gottenhouse et Thal-Marmoutier**

Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire (de quel type) : non

Public concerné : nombre total d'enfants : 120 élèves

Niveau maternelle : moins de trois ans : aucun

Niveau maternelle : entre trois et cinq ans : 35

Niveau élémentaire : 85

Niveau secondaire : aucun

Mode d'inscription aux activités proposées :

Les inscriptions se font annuellement à l'aide de fiches d'inscription diffusées par l'école et par information sur le site de THAL-MARMOUTIER : www.thal-marmoutier.fr

Toutes les activités sont payantes à raison de 10 € par cycle, par activité et par enfant

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) :

Établissements	Publics	Privés	Total
Écoles maternelles 1	1		1
Écoles élémentaires 3	3		3
Établissements secondaires 0			
	4		4

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés : RPI Ecoles maternelle et élémentaires de **Haegen, Gottenhouse et Thal-Marmoutier**

Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le PEDT :

Lundi, mardi et vendredi de 16 h à 17 h

Durée du PEDT : 2015/2016 2016/2017 2017/2018

Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités :

L'année précédant la mise en place du PEDT :

La ComCom de Saverne a compétence pour les activités périscolaires

Activités périscolaires : pause méridienne 26 et le soir 20

Le SIVU de Haegenthal a compétence pour les NAP :

Ateliers artistiques, sportifs et culturels

Nombre d'élèves par trimestre entre 60 & 80 soit 260 heures d'activités sur l'année

Activités extrascolaires : ComCom 5

Remarque : la ComCom facture au SIVU la prise en charge du temps supplémentaire généré par le raccourcissement de la journée scolaire, le périscolaire fonctionnant simultanément avec les NAP.

Besoins répertoriés pour les enfants de milieu rural :

- Améliorer le vivre ensemble et mieux se connaître au sein des 3 communes.
- Découvrir des activités culturelles et sportives nouvelles.
- Développer les intelligences multiples.

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

- Existence d'un transport scolaire permettant le regroupement des enfants sur un même lieu à la fin des heures de classe.
- Existence de locaux fonctionnels sur la commune de Thal-Marmoutier (gymnase, bibliothèque, salle de classe, local polyvalent, salle d'EPS en maternelle)

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT

- Les locaux sont dispersés dans un périmètre proche autour de l'école et du périscolaire
- Pas de transport pour ramener les enfants à leur domicile après les activités.
- Dispersion des enfants dans trois villages dont les horaires scolaires ne sont pas alignés pour cause de ramassage scolaire.
- Difficulté à trouver des intervenants compétents et qualifiés
- Pas de cohérence au sein du territoire de la ComCom de Saverne (vendredis après-midi libérés dans de nombreuses communes voisines, ce qui crée des incompatibilités avec celles qui ont les journées raccourcies)

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

- Développer des activités culturelles et sportives
- Faire vivre aux élèves des activités proposées par des intervenants extérieurs
- Proposer des activités en petits groupes

Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, etc.) :

- Acquisitions de nouvelles compétences et connaissances
- Amélioration du vivre ensemble
- Pratiquer des activités nouvelles non proposées par le tissu associatif local

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :

- La ComCom de Saverne n'ayant pas la compétence scolaire, l'articulation est compliquée avec l'accueil périscolaire. Personnel très nombreux pour s'occuper des mêmes enfants (personnel de l'Education Nationale, intervenants employés par le SIVU, animatrices du périscolaire employées par la Com Com).

Trois instances qui fonctionnent en parallèle... difficile de trouver un liant qui pourrait améliorer le fonctionnement pour l'intérêt des enfants.

Journées finalement plus longues qu'avant la réforme...

Activités proposées dans le cadre du PEDT

2014/2015

Initiations sportives : aikido, activités multi-sportives, danse africaine.

Création artistique, arts plastiques, décoration de Noël, musique

Initiation aux arts plastiques, de la nature à l'objet artistique, musique

Pour 2015/2016 : voir tableau joint

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école des écoles du RPI du Haegothal : **à l'étude.**

L'heure APC de l'école est placée en fin de matinée le mercredi

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires : **non**

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires de la Com Com: **à l'étude**

Partenaires du projet :

Partenaires institutionnels :

Enseignants

Elus, parents, représentants du périscolaire et directrice de l'école réunis en comité de pilotage

ATSEM ramène les enfants de maternelle au périscolaire après les NAP.

Pas de partenaires associatifs locaux car les intervenants possibles ne sont pas disponibles à l'heure de la sortie des classes. (football et badminton)

Autres partenaires :

Auto-entrepreneurs, artistes

Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT

(à décliner selon les activités si nécessaire) :

a) Activités proposées

<i>jour</i>	<i>horaires</i>	<i>Activité proposée</i>	<i>Public concerné</i>	<i>Nombre maximum d'enfants pouvant participer à l'activité</i>	<i>Statut de l'intervenant</i>	<i>Qualification de l'intervenant</i>	<i>Activité en lien avec le projet d'école</i>
<i>lundi</i>	<i>16h 17h</i>	<i>Aïkido</i>	<i>Cycles 1 2 3</i>	<i>15</i>	<i>animateur</i>	<i>Educ. sportif</i>	<i>non</i>
<i>lundi</i>	<i>16h 17h30</i>	<i>création</i>	<i>Cycles 1 2 3</i>	<i>15</i>	<i>animatrice</i>	<i>artiste</i>	<i>non</i>
<i>lundi</i>	<i>16h 17h</i>	<i>Arts plastiques</i>	<i>Cycles 1 2 3</i>	<i>15</i>	<i>Enseignante retraitée</i>	<i>artiste</i>	<i>non</i>
<i>mardi</i>	<i>16h 17h</i>	<i>Musique</i>	<i>Cycles 1 2 3</i>	<i>15</i>	<i>animateur</i>	<i>musicien</i>	<i>oui</i>
<i>Vend.</i>	<i>16h 17h</i>	<i>Informat.</i>	<i>Cycles 2 3</i>	<i>10</i>	<i>Parent d'élève</i>	<i>BAFA</i>	<i>oui</i>
<i>Vend.</i>	<i>16h 17h</i>	<i>cirque</i>	<i>Cycles 1 2 3</i>	<i>15</i>	<i>animatrice</i>	<i>Educ. sportif</i>	<i>non</i>
<i>Vend.</i>	<i>16h 17h</i>	<i>escrime</i>	<i>Cycles 2 3</i>	<i>15</i>	<i>animateur</i>	<i>Enseignant</i>	<i>non</i>

Composition de la structure de pilotage :

Elus des trois communes, parents d'élèves, animatrice du périscolaire, directrice d'école

Coordination du projet assuré par : Françoise Bernhardt animatrice BAFA

Tél : 06 86 80 79 65 Adresse électronique : Rfrance67@free.fr

Nom et prénom du responsable pédagogique : LEHMANN Rémy

Fonction : adjoint à THAL-MARMOUTIER, chargé des affaires scolaires, vice président du SIVU Haegothal

Adresse : 82 rue des tilleuls 67440 THAL MARMOUTIER

Téléphone : 03 88 91 15 79 port 06 83 19 79 37

Adresse électronique : remy.lehmann@gmail.com

Modalités de pilotage (mise en place d'un Comité de Pilotage)

Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet :

Périodicité : par période de 10 séances

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés) :

Les élèves ont-ils acquis des compétences nouvelles dans le domaine

Le comportement des élèves a-t-il permis un vivre ensemble harmonieux

Indicateurs quantitatifs : nombre de participants

Indicateurs qualitatifs : finalisation de l'atelier (exposition, articles dans bulletin communal, diaporama et articles sur le site de THAL)

Enquête auprès des parents

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant.

Signataires du projet :

Date : 15 juin 2015	Date :	Date :	Date :
Le Maire ou le Président de l'EPCI	La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale	Le Directeur de la CAF	Le Préfet
		Non concerné	

PJ : planning